

« Les disciples avaient verrouillé les portes du lieu où ils se trouvaient. Déjà l'Église naissante se repliait sur elle-même, comme pour garder pour elle l'Esprit de Dieu. Mais l'Esprit souffle où il veut... Alors, les Apôtres se mirent à parler haut et chacun les comprenait dans sa propre langue... Et chacun, dit saint Paul, reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous » L. Dubois.



entre Jean & Loup

Communauté paroissiale

Saint Jean-Baptiste & Saint Loup

N° 328

JUIN 2017



POUR UN NOUVEAU CONSEIL PAROISSIAL

Les dimanches 11 et 18 juin, les membres de la communauté paroissiale de St-Jean-Baptiste et St-Loup seront invités à élire sept d'entre eux et elles pour faire partie, sur base de notre Charte paroissiale, d'un nouveau Conseil, à partir de septembre et pour trois ans, aux côtés de l'abbé Arnold Yoka et de trois autres membres qui seront coopté-e-s.

Ont accepté de se présenter comme candidat-e-s les membres du Conseil paroissial sortant suivants (par ordre alphabétique) :

André BERTRAND, Marc BROCHÉ, Jean-Paul MATERNE, Marie-Catherine ROUSSEAUX-TILQUIN, Myriam WEYNANTS-RINGLET.

Ont aussi accepté d'être candidat-e-s (idem) :

Didier AIGUILLE, Micheline DECHAMBRE, Béatrice DENEUMOUSTIER, Frédéric OROSSE, Danièle PIERRE, Sœur Marie-Françoise, Christian VALENDUC.

Une photo et une brève présentation de chaque candidat(e) figureront sur les bulletins de votes à remplir les dimanches 11 et 18 juin.

QUE LE SOUFFLE DE L'ESPRIT...

« Si nous croyons en Dieu, sachons puiser l'Espérance dans chacune des pages de la Bible. Dieu se montre un bricoleur de génie : avec un couple stérile, Abraham et Sara, Il crée deux grands peuples ; avec un bègue, Moïse, il fait un prophète ; avec un petit berger, Il anéantit un tyran ; avec une femme légère, Il évangélise la Samarie ; avec des lâches, il fait des apôtres ; avec un renégat, il fait un premier pape ; avec un fondamentaliste acharné, Il fait l'évangéliste Paul, auteur de l'Hymne à l'Amour ; avec un blouson doré bourré de richesses et d'orgueil, Il fait François d'Assise...

« Qui pourrait se dire trop ignorant, trop incapable, trop jeune ou trop vieux pour refuser à Dieu ses mains et son courage ? Au lieu de dire qu'Il a raté son œuvre, prêtons Lui nos mains.

Écoutons cette prière du poète pakistanais, Mohamed Ikal :

' Tu as fait la nuit, j'ai fait la lampe. Tu as fait la glaise, j'ai fait le vase. Tu as fait le désert, j'ai fait le jardin '.

« Que le souffle de l'Esprit fasse tomber les étoiles de nos yeux et rallume nos cœurs. Oui, les malheurs de ce monde nous sollicitent. Dieu nous donne rendez-vous :

' Et toi, viendras-tu ? ' ».

Extrait d'un texte de Stan Rougier reçu d'un de nos lecteurs que nous remercions beaucoup.

ALORS, ON VOTE !

Il a été assez souvent rappelé que l'Église catholique n'est pas une démocratie. Mais, en son sein, des voix, très autorisées, et modestes, ont souligné que tous ses membres ont à se sentir responsables de sa vie et de sa mission de l'annonce de l'Évangile, en raison de leur baptême commun. Cela a bien été relevé jusqu'à ce jour par les curés et les prêtres qui ont été successivement en charge de notre paroisse depuis le concile Vatican II et aussi depuis l'Assemblée diocésaine convoquée en 1985 à Nassogne par Mgr Mathen, l'évêque du « Tous responsables ».

Allant au-delà des mots, des homélies ou des articles, ces pasteurs ont prôné et soutenu la création et le fonctionnement de conseils paroissiaux successifs élus par les membres de notre communauté et considérés comme « l'organe régulateur de la paroisse », par l'abbé Arnold Yoka, notre actuel « administrateur », selon la dénomination officielle, mais vraiment peu pastorale. Et alors qu'il a prôné la création, pour plus d'efficacité, d'une équipe d'animation composée de trois laïcs au sein du conseil sortant.

À l'existence de conseils successifs s'est ajoutée l'adoption en 2008 par notre communauté d'une Charte paroissiale. Celle-ci a pour principes de base l'accueil de chacune et de chacun, un travail d'équipe, la fidélité à l'Évangile et l'ouverture au monde. Y sont aussi prônées l'exercice de l'autorité dans un esprit de coresponsabilité et la prise en compte de la diversité des ministères dans le Peuple de Dieu jusqu'au-delà des ministères ordonnés et pour des partages de foi et de recherches de sens, l'éveil à la foi et l'accompagnement aux différents stades de la vie, l'ouverture aux autres et spécialement aux plus démunis, ainsi que dans le domaine des infrastructures matérielles, où sont aussi impliqués les Conseils de Fabrique et l'asbl Escholle dominicale pour les Pauvres. De plus, cette Charte prévoit une évaluation régulière.

C'est pour continuer à avancer dans ce sens que les membres de notre communauté sont invités à élire les **dimanches 11 et 18 juin** sept d'entre eux et elles pour former avec trois membres à coopter le Conseil paroissial qui fonctionnera à partir de septembre, et ce pour trois ans.

Merci à celles et ceux qui ont accepté de poser leur candidature. Merci à celles et ceux qui participeront à ces élections. Et merci aux membres du conseil sortant pour tout ce qu'ils ont fait depuis le départ à la retraite de notre ancien curé l'abbé Paul Malherbe, aux côtés du père Michel Hermans et ensuite de l'abbé Arnold Yoka, pour lesquels Conseil et Charte ont été des éléments importants pour leur acceptation à se joindre à notre communauté.

AU NOM DE LA FOI EN JÉSUS

Le 14 mai, en présence de leurs familles, six filles et un garçon ont prononcé leur **profession de foi** lors de la messe dominicale de notre communauté paroissiale.

Cette cérémonie s'est déroulée à l'issue de deux années de catéchèse qui ont été animées par Françoise Poncelet, Myriam Weynants et Christophe Luxen.

La célébration a été marquée par la lecture commentée par les jeunes eux-mêmes du récit de la Création - « Il y eut un soir, il y eut un matin » - et par celle du récit de la rencontre avec Jésus des disciples d'Emmaüs, à l'issue de laquelle Christophe a témoigné de l'importance du chemin qu'il convient de parcourir et des découvertes à faire, comme cela a été vécu durant la préparation de ces professions de foi.

De même, le 25 mai, en la fête de l'Ascension, deux filles et un garçon ont fait leur **première communion** en ayant été accompagnés par Myriam Weynants-Ringlet et Christophe Luxen. Dans le partage qu'il a proposé aux enfants et à l'assemblée en lien avec la fête de l'Ascension et après la lecture d'une paraphrase des Actes des Apôtres et de l'appel de Jésus dans l'évangile à nous aimer les uns les autres, John Borremans a notamment rappelé que Jésus avait dit qu'il était bon pour nous qu'il s'en aille, pour que nous mettions en pratique ce que nous chantons : « c'est à nous de prendre sa place aujourd'hui, pour que rien de lui (l'homme qui prit le pain, le vin, la mort et tombeau) ne s'efface ».

Lors des célébrations des professions de foi et des premières communions, c'est le Credo suivant qui a été repris par les jeunes et les autres participants :

« Je crois en Dieu. Il invente la Vie. Il nous remplit de tendresse. Il s'intéresse à la terre. Il se lie d'amour avec les vivants. Ce Dieu-là me passionne.

« Je choisis Jésus. Il avance au milieu de nous avec un cœur et un corps de chez nous. Il a des paroles bouleversantes qui inventent une autre vie. Il annonce un Évangile de bonheur. Il se donne par amour. Ce Jésus-là me passionne.

« Je choisis le Saint-Esprit, souffle de Dieu sur la terre des hommes. À l'intérieur de nous-mêmes, il travaille invisible, mais fort. Il invente en nous le courage de marcher sur les chemins difficiles. Il nous fait grandir à l'image de Jésus. Cet Esprit-là me passionne.

Je choisis l'Église. Elle est le rassemblement de tous ceux qui inventent une terre d'amour en écoutant la parole de Dieu. Cette Église me passionne. Avec mes frères et sœurs, aujourd'hui, nous choisissons l'Évangile ».

Ce Credo était accompagné du refrain « Je crois en Dieu qui donne vie, Dieu de lumière en Jésus-Christ. Amen ».

Parce que la participation aux offices paroissiaux aide à enrichir la foi en Jésus, les membres de notre communauté espèrent retrouver ces jeunes et enfants le plus régulièrement possible lors des célébrations des dimanches et jours de fête. En tout cas, présente à St-Loup le 25 mai, une Bretonne a dit la chance que notre communauté a de vivre pareilles célébrations...

ÉGLISE ST-JEAN : UNE LONGUE FERMETURE

Comme l'a annoncé M. Tanguy Auspert, échevin du Patrimoine et des Cultes, le cahier des charges relatif à la première partie des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste a été approuvé au Conseil communal de mai, sur base d'un état des lieux dressé par M. André Rouelle, architecte de Ciney désigné par le Conseil de Fabrique et ayant pointé les graves problèmes de stabilité.

Le budget de cette première phase, qui devrait s'étaler de 2018 à 2021, est de 700.500 €, dont 200.000 € de subides de la Région Wallonne.

Quant aux travaux relatifs à la restauration des vitraux et décorations, qui constitueront la deuxième phase de la restauration, ils pourraient être amorcés en 2022, via l'approbation d'un deuxième cahier de charges, et se terminer en 2028.

Nous reviendrons ultérieurement sur les importants travaux à venir et aussi sur une invitation du Conseil de fabrique à perpétuer une pratique ancienne à travers des dons pour la rénovation des vitraux et verrières de St-Jean.

50^e ANNIVERSAIRE DE « LA LUCARNE »

Créé par feu l'abbé Michel Papeleux et promu jadis dans notre paroisse, le mensuel recto-verso « La Lucarne » fêtera ses 50 ans de parution le 26 août, de 9h30 à 16h, au collège St-Augustin à 7850 Enghien.

Au programme : exposé de Ricardo Petrella sur le thème « Changer le monde au nom de l'humanité » ou « Quelles clés pour un monde meilleur ? », repas et après-midi sur le rôle et l'importance de la Presse alternative avec présentation et partage autour de stands.

PAF de 20 € par personne à verser au compte BE13 0000 8801 2039 de La Lucarne, avec communication : Nom, prénom – Fête Lucarne 2017. Adresse postale : La Lucarne, chée de Renaix, 67, à 7500 Tournai. Tél : 069.843378. Courriel : lucarne.rm@live.be
Abonnement annuel : 10 €. Abonnement de soutien : 12 €.

LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Depuis 2009, l'asbl **1toit2âges** favorise le logement intergénérationnel selon deux formules :

- la formule Service où l'étudiant verse 180€ / mois et assure une présence régulière + des services (max 5h/semaine) aux seniors (cours, initiation aux nouvelles technologies...) ou aide à la famille.
- la formule Classique où l'étudiant verse 180 à 300€/mois et assure seulement une présence rassurante.

Une cotisation annuelle de 250 € est demandée aux seniors et aux familles pour l'accompagnement par l'asbl des binômes, qui étaient en 2016 plus de 300 à Bruxelles et en Wallonie.

Cfr. dépliants à l'église ou :

www.1toit2ages.be ou namur@itoti2ages.be
et 0496.946350 (Élisabeth Martin).